

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

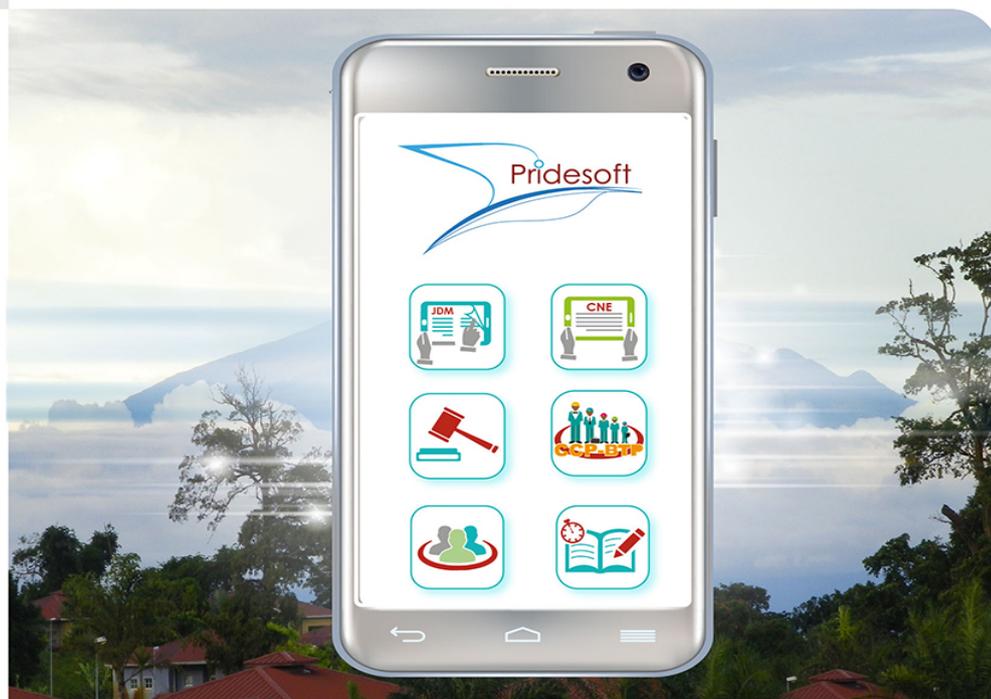
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

03

EDUCATION

01

SOCIAL

01

SANTE PUBLIQUE

01

ADMINISTRATION

19

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ENERGIE

04

RURAL

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1681

12 Novembre 2018

12 November 2018

9H30/9:30 AM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	03/AONO/CIRCB/CIPM18 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/CIRCB/CIPM18 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES LIVRES DESTINES AU PROGRAMME VACCIN SOCIAL DE LUTTE CONTRE LES IST-VIH/SIDA EN MILIEU EDUCATIF (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-12-2018

2	Reference	03/AONO/MEADEN/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2018 DU 12/11/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET INCENDIE BATIMENTS EXERCICE 2019 POUR LE COMPTE DE LA MEADEN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-12-2018

3	Reference	52/AONO/CUD/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 52/AONR/CUD/CIPM/2018 DU 05/11/2018 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-12-2018

4	Reference	001/AONO/D-MAK/C-NGOUMOU/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/ AONO/D-MAK/C-NGOUMOU/CDPM/2018 DU 01/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE RIVIERE OBOKOE – FEGMIMBANG (N22) DU PK28+000 AU PK44+000 (16KM) FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FOND ROUTIER), PROGRAMME 2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA REALISATION DE L'OPERATION SUS-INDIQUEE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-11-2018

5	Reference	00003287/AONO/CIPM?UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00003287/AONO/CIPM?UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 DU 05/11/2018 , EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN DEUX LOTS DISTINCTS POUR:- LA CONSTRUCTION D'UNE CITE UNIVERSITAIRE DE 500 CHAMBRES AU CAMPUS LOGBESSOU (LOT 1) ; - LA CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT UNIVERSITAIRE AU CAMPUS LOGBESSOU (LOT 2). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	21-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 11/18/AONO/CSPH/CIPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/18/AONO/CSPH/CIPM DU 12 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES MURS RIDEAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH) A YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE DE RAPPORT A DOUALA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 11-12-2018
----------	---

7	Reference 00003289/AONO/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC 18 du 0 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE SAKIONAL OUVERT N°00003289/AONO/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC 18 DU 05/11/2018 , POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DANS LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA. FINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET 2019. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 20-11-2018
----------	---

8	Reference 04/AONO/CIRCB/CIPM18 Lire Titre/objet 04/AONO/CIRCB/CIPM18 DU 12 NOVEMBRE 2018 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DU CIRCB. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 17-12-2018
----------	---

9	Reference 00003285/DC/CIPM?UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003285/DC/CIPM?UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 DU 05/11/2018, POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE SERVICE À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES: 2018 ET 2019. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 20-11-2018
----------	--

10	Reference 04/AONR/ASCNPD/CIPM/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04 /AONR/ASCNPD/CIPM/2018 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE REFERENCE DE L'ASCNPD A LANGUI ET GWOFON EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BIP 2018/ASCNPD ET SUIVANTS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 05-12-2018
-----------	---

11	Reference 08/AONO/CIPM/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° __008_ DU 12 NOVEMBRE 2018 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DES CENTRES DE RÉFÉRENCE DE L'ASCNPD À LANGUI (LOT 02) ET GWOFON (LOT 01) EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 04-12-2018
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [00003288/AONO/CIPM?UDO/SG/DIDP/DIEM/SCE/BC/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003288/AONO/CIPM?UDO/SG/DIDP/DIEM/SCE/BC/2018 DU 05/11/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA RECONFIGURATION DES SALLES DES TRAVAUX DIRIGES AU CAMPUS II DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture 21-11-2018

13

Reference [036/DC/SNI/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 036/DC/SNI/CIPM/18 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-11-2018

14

Reference [035/DC/SNI/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°035/DC/SNI/CIPM/18 POUR LA LIVRAISON DE BOISSONS HAUT DE GAMME A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) DU 8 NOVEMBRE 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-11-2018

15

Reference [037/DC/SNI/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° ..037../DC/SNI/CIPM/18 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-11-2018

16

Reference [038/DC/SNI/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° ..038../DC/SNI/CIPM/18 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-11-2018

17

Reference [039/DC/SNI/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° ..039../DC/SNI/CIPM/18 POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 002/AC/C-MAGA/CIPM/AG/2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN°_002_/AC/C-MAGA/CIPM/AG/2018 DU 22/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (LAEB) DE MAGA; DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY REGION DE L'EXTRÊME-NORDLOT : UNIQUE FINANCEMENT : BIP DU MINEDUB 2018, IMPUTATION : 52 45 197 02 641356 6114 426 Nature de prestation Fournitures Date de cloture 17-11-2018
-----------	---

19	Reference 00088/C/ENAM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00088/C/ENAM/DG DU 26 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/DG/ENAM/CIPM/2018 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM) EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAMAIIR-CO/CIPM/2018 DU 18/10/18 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS À LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIIR-CO). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference N°D13-295/A/MINSANTE/CAB Lire Titre/objet ADDITIF N°D13-295/A/MINSANTE/CAB: LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, RELATIF AU TRANSPORT DE 1 062 714 MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT : Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference N°D13-294/A/MINSANTE/CAB Lire Titre/objet ADDITIF N°D13-294/A/MINSANTE/CAB: LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, RELATIF AU TRANSPORT DE 11 102 215 MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS HUIT RÉGIONS SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT : Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference N°D 13-293/C/MINSANTE/CAB DU09 NOV 2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°D 13-293/C/MINSANTE/CAB DU09 NOV 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference 045 /C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 07 NOVEMBRE 2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00045 /C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 07 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°00006/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA RÉALISATION DU "BASELINE STUDIES" EN VUE D'ASSURER LA PRÉPARATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DU BÉTAIL ET DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE (PD-COBIE), DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference 21/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°_21/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC DU 29 OCTOBRE 2018 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000008 /AONR/ANOR/CIPM/2018 DU 17 AOÛT 2018 « RECRUTEMENT D'UN MÉDECIN DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ ».
	Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A

26	Reference 02 Lire Titre/objet ADDITIF N°02 A L'APPEL A CANDIDATURE N°001 DU 15 OCTOBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CADRES COMMUNAUX DE DÉVELOPPEMENT DATE : 09 NOVEMBRE 2018 FINANCEMENT : IDA
	Nature de prestation N/A Date de cloture N/A

27	Reference 02 Lire Titre/objet ADDITIF N°02 A L'APPEL A CANDIDATURE N°002 DU 15 OCTOBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CADRES COMMUNAUX CHARGES DE LA GESTION FINANCIÈRE DATE : 09 NOVEMBRE 2018 FINANCEMENT : IDA
	Nature de prestation N/A Date de cloture N/A

28	Reference 01 Lire Titre/objet ADDITIF N°01 A LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/18 DU 19 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE PICK UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) DATE : 08 NOVEMBRE 2018 FINANCEMENT : FFU
	Nature de prestation N/A Date de cloture N/A

29	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAMAIIR-CO/CIPM/2018 DU 18/10/18 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS À LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIIR-CO).
	Nature de prestation N/A Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [N°D13-295/A/MINSANTE/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°D13-295/A/MINSANTE/CAB:LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, RELATIF AU TRANSPORT DE 1 062 714 MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

31

Reference [N°D13-294/A/MINSANTE/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°D13-294/A/MINSANTE/CAB:LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, RELATIF AU TRANSPORT DE 11 102 215 MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS HUIT RÉGIONS SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

32

Reference [N°D 13-293/C/MINSANTE/CAB DU09 NOV 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°D 13-293/C/MINSANTE/CAB DU09 NOV 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

33

Reference [21/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°_21/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC DU_29 OCTOBRE 2018 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000008 /AONR/ANOR/CIPM/2018 DU 17 AOÛT 2018 « RECRUTEMENT D'UN MEDECIN DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE ».

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

34

Reference [0284/ENAM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0284/ENAM/DG DU 26 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/DG/ENAM/CIPM/2018 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

35

Reference [104/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 104/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN MEDECIN DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [752 /D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 07 NOVEMBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00752 /D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 07 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°00006/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DU "BASELINE STUDIES" EN VUE D'ASSURER LA PREPARATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE), DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

37

Reference [ADDITIF N° 2](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 29/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 15/10/2018 PORTANT SUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

38

Reference [ADDITIF N° 2](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 30/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 PORTANT SUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAINTENANCE A DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

39

Reference [ADDITIF N° 2](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/ADC/CIPM/2018 DU 15/10/2018 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

40

Reference [ADDITIF N° 2](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 PORTANT SUR L'AUTOMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

41

Reference [ADDITIF N° 1](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 15/10/2018 PORTANT SUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA.ADDITIF N° 1

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference	N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-11-2018

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/CIRCB/CIPM18 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DES LIVRES DESTINES AU PROGRAMME VACCIN SOCIAL DE LUTTE CONTRE LES IST-VIH/SIDA EN MILIEU EDUCATIF (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du CIRCB invite les entreprises intéressées à soumissionner à l'Appel d'Offres pour la fourniture des livres destinés au Programme « **vaccin social** » de lutte contre les IST- VIH/SIDA en milieu éducatif.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent à l'impression **de 16 235 livres** destinés au Programme « **vaccin social** » de lutte contre les IST- VIH/SIDA en milieu éducatif, répartis par niveau d'études des sous-systèmes Francophone et Anglophone,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000** (quarante millions) F CFA.

-

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La présente consultation est réservée aux imprimeurs de livres éducatifs, installés au CAMEROUN et respectant la législation et la réglementation en la matière.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par la subvention du MINEPAT au CIRCB, exercice 2018,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Administratives du CIRCB situé à MELEN à côté du CHU de Yaoundé.

-

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Service des Affaires Administratives (SAA) du CIRCB, contre présentation d'une quittance de 25 000 (vingt-cinq mille) F CFA, versés au :

- **numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;**
- **nom du client** : « Compte spécial CAS-ARMP » ; - - **Nom du remettant : Soumissionnaire N°03/AONO/CIRCB/CIPM/18 du 09 novembre 2018**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au CIRCB au plus tard **le 03 décembre 2018 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES N°03/AONO/CIRCB/CIPM/18 du 09 novembre 2018 POUR LA FOURNITURE DES LIVRES DESTINES AU PROGRAMME « VACCIN SOCIAL » DE LUTTE CONTRE LES IST-VIH/SIDA EN MILIEU EDUCATIF

(En procédure d'urgence)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison est de trente (30) jours, dès notification de la commande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de : 800 000 (huit cent mille francs) F CFA, délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le MINFI et dont le nom figure sur la liste jointe à la pièce N° 12.

12. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, le dossier technique et financier constitué du bordereau des prix unitaires et du détail estimatif et quantitatif.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 03 décembre 2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions du CIRCB.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Absence d'une pièce du dossier administratif,
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Absence de caution de soumission ;
Délai de livraison supérieur à 30 jours ;
Preuve d'acceptation du projet de marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page, signée et datée à la dernière page) ;
Absence d'échantillon de chaque document,
Note technique inférieure 6/8.

13.2 Critères essentiels :

Format : 20 x 27 cm,
Couverture : papier couché double face 200 g /m2,
Impression : quadrichromie ;
Intérieur, papier offset blanc bond 80g/m2 et impression quadrichromie,
Finition : document piqué à cheval
Respect du nombre de page,
Exhaustivité de la commande par niveau,
Exhaustivité de la commande par sous-système Anglophone et Francophone.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qualifié dont l'offre aura été évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent vingt (120) jours à partir de la date fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Administratives, Bureau des Marchés du CIRCB, TEL : 2 22 31 54 56.

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDJOLO Alexis

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2018 DU 12/11/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET INCENDIE BATIMENTS EXERCICE 2019 POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
420103 877

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MEADEN, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription des polices d'assurance automobile et incendie bâtiments pour l'exercice 2019 (du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019) pour le compte de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN).

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les termes de référence du présent DAO. Les prestations à exécuter sont réparties en un seul lot.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de 6 562 361 (six millions cinq cent soixante-deux mille trois cent soixante et un) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont réparties en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Les polices d'assurance de la MEADEN ne seront pas gérées par un courtier.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées sur le compte de la MEADEN n°420103 877 ouvert auprès du TPG de Garoua.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN (Direction Administrative, Comptable et Financière) BP 17 Garoua, tél 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la MEADEN, dès publication du présent avis d'appel d'offres, contre reçu de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15.000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier à la BICEC : CAS-ARMP N°97568660001-28.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de la MEADEN au plus tard le **07/12/2018 à 09H00** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2018 DU12/11/2018
POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET INCENDIE BATIMENTS
EXERCICE 2019 POUR LE COMPTE DE LA MEADEN
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de cent soixante dix mille (170.000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances. Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier, de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/12/2018 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MEADEN, dans la salle de réunion de ladite structure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ;

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

- la non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- les fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- l'absence d'agrément ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- l'absence des TDKet CCAP paraphés a chaque page et signés (la signature portant la mention manuscrite « lu et approuvé »), datés et cachetés à la dernière page, tampon et qualité du signataire ;
- Abandon d'un marché au cours des trois (3) dernières années.
- la note technique inférieure à 75/100 ;
- le non-respect du tarif minimum officiel obligatoire.

2 Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées suivant la méthode binaire selon les critères ci-après :

- la présentation générale de l'offre sur 5 points;
- les références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première page, page portant la désignation et la consistance du marché et dernière du marché) sur 40 points;
- la description détaillée des garanties offertes par le soumissionnaire sur 15 points;
- les modalités de mise en jeu de la garantie sur 5 points;
- la représentation territoriale sur 15 points ;
- les bilans des trois derniers exercices clos et la capacité financière du soumissionnaire sur 20 points.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 75 points sur 100 seront éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN).

GAROUA le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULAYE SERNO

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 52/AONR/CUD/CIPM/2018 DU 05/11/2018 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance urbaine, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la mise en place d'une bibliothèque multimédia dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

La bibliothèque multimédia dans la Ville de Douala devra être un grand centre de documentation physique et numérique dans lequel les usagers pourront avoir accès aux informations de sources diverses à l'instar des livres, des documents élaborés par la CUD, des archives et des périodiques en support papier, des différents sites internet pour les recherches en ligne, des documents et archives numériques, des DVD et CD, des pièces de musées...

Les prestations, définies dans les termes de référence, visent à mener une étude de faisabilité sur tous les aspects concourant à la mise en place d'une bibliothèque multimédia dans la Ville de Douala

Les prestations comprendront :

- L'élaboration d'un audit du volume et de l'état des archives stockées et conservées dans les différentes entités de la CUD afin d'en faire une estimation exacte de la quantité de matériel, mobilier, caisson, box et fourniture de bureau à installer pour l'aménagement des différents locaux ainsi que le traitement, l'organisation et la conservation des archives ;
- L'élaboration d'un plan de modification du bâtiment et de redistribution des espaces ;
- L'élaboration d'un plan d'aménagement des différents espaces de la Bibliothèque (Identification et garde sac, accueil, lecture, rayonnage, présentoir des revues, multimédia (présentoir et lecteur DVD, CD, projecteur... ;
- L'élaboration d'un plan d'aménagement des différents espaces du fond d'archives (Accueil, traitement et consultation, rayonnage et bureaux) ;
- La définition d'un système de sécurité et de protection contre les différents sinistres (incendie, inondations, climatisation, luminosité, volets, stores ou rideaux...);
- L'évaluation des mobiliers, caissons et box de rangement (qualité, quantité, coût) nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque ;
- L'évaluation des équipements pour l'aménagement des bureaux des responsables du Service ;
- L'évaluation des fournitures de bureau et matériel nécessaires pour le traitement, l'organisation et la conservation des archives (quantité, qualité, prix)
- L'évaluation du matériel informatique et multimédia (quantité, qualité, prix) pour les responsables du Service, la bibliothèque et les archives ;
- L'aménagement d'un ou des fonds de pré-archivage (pool de stockage des archives) dans le bâtiment R+8 en construction.

3. Cout Prévisionnel

Le budget alloué auxdites prestations est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

La prestation est constituée d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets inscrits sur la liste restreinte ci-après, retenus à

l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 12/ASMII/CUD/2018 du 11 juin 2018 :

Entreprises Pré-qualifiés	Contacts
COLLEGE DE PARIS	BP 7 025. Yaoundé Montée lafalaise / Tél. / 00 237 243 59 91 99 / 00 237 242 11 80 02 / 00237 691 72 68 67 / 00 237 676 67 67 62 E-mail : cameroun@collegedeparis.fr
BREIGH & RICHTER	BP. : 8554 Douala – Tél. : 00 237 698 44 44 01 / 00 237 674 02 30 43 Site web : www.breight-richter.com
GLOBAL SOLUTIONS AFRICA (GSA)	BP. : 13699 Yaoundé – Tél. : 00 237 694 13 38 18 E-mail : angandjui@globalsolutionsholdings.com

6. Financement

Les prestations seront financées, Toutes Taxes Comprises, par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo – Douala, BP 43 Douala, Tél : 237 233 421 850 / Fax : 237 243 426 950, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo – Douala, BP 43 Douala, Tél : 237 233 421 850 / Fax : 237 243 426 950, sur présentation d'un reçu de versement au titre de frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA**, payable au compte de CAS-ARMP n°33 59 8800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo – Douala, BP 43 Douala, Tél : 237 233 421 850 / Fax : 237 243 426 950 au plus tard le **11/12/201** à **12 heures précises, heure locale**, et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**
N° 52/AONR/CUD/CIPM/2018 DU 05/11/2018

**POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHEQUE
MULTIMEDIA DANS LA VILLE DE DOUALA**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, d'un chèque certifié, d'un chèque banque ou d'une hypothèque légale d'un montant de **600 000 (six cent mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des offres se fera en deux temps ;

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu au plus tard le **11/12/2018 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme ainsi qu'une note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offre sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission, ou d'un chèque certifié, ou d'un chèque banque, ou une hypothèque légale à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Note technique inférieure à soixante dix (70) points ;
- Présence d'informations financières dans les dossiers administratif et technique ;
- Présence sur la liste des entreprises défailtantes publiée par le MINMAP.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Références du soumissionnaire 10 points ;
- Plan de travail et méthodologie proposés 25 points ;
- Moyens technique et matériel 10 points ;
- Moyens humains 55 points.

15. Attribution

Le Consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût conformément aux procédures décrites dans le présent dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo – Douala, BP 43 Douala, Tél : 237 233 421 850 / Fax : 237 243 426 950.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 676 20 57 25 / 699 35 07 48.

DOUALA le 5 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE NGOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/ AONO/D-MAK/C-NGOUMOU/CDPM/2018 DU 01/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE RIVIERE OBOKOE – FEGMIMBANG (N22) DU PK28+000 AU PK44+000 (16KM) FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FOND ROUTIER), PROGRAMME 2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA REALISATION DE L'OPERATION SUS-INDIQUEE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de cantonnement du tronçon de route bitumée rivière Obokoe – Fegmimbang (N22) du PK28+000 au PK44+000, durant une période de douze mois.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

Tâche 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route

Tâche 2 : Élagage d'arbres et/ou d'arbustes

Tâche 3 : Abattage d'éventuels arbres et/ou d'arbustes

Tâche 4 : Décapage et nettoyage des accotements

Tâche 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants

Tâche 6 : Curage des fossés et exutoires

Tâche 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau

Tâche 8 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot comme suit :

N° Lot	Route	Type	Sections d'intervention	Longueur (Km)	Délai (mois)
	N22	C	Rivière Obokoé - Fegmimbang, (PK28+000 au PK44+000)	16 km	12

4. Participation et origine

La participation du présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine du cantonnement routier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, ligne **Fond Routier exercice 2018**. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **Douze Millions Sept Cent Quatre-vingt-quinze Mille Cinq Cent Vingt-Cinq Francs CFA (12 795 525) FCFA TTC.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngoumou dès publication du présent avis

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de la commune de Ngoumou.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Ngoumou dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Ngoumou d'une somme non remboursable représentant les frais d'acquisition du dossier de **Vingt Mille (20 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra préciser le Numéro de l'avis d'appel d'offres lors du retrait du dossier les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant obligatoirement leur adresse complète : Boîte postale, Téléphone, Fax, E-mail. **Prése**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

les offres, rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie de Ngoumou, tel : 655 59 82 78 au plus tard **le jeudi 08 novembre 2018 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/ AONO/D-MAK/C-NGOUMOU/CDPM/2018 DU 01/11/2018
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE RIVIERE OBOKOE –
FEGMIMBANG (N22) DU PK28+000 AU PK44+000 (16Km)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant de la caution est fixé à **Deux Cent Cinquante Mille Francs CFA (250 000 FCFA)**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure en annexe. Le montant de la caution est fixé à **Deux Cent Cinquante Mille Francs CFA (250 000 FCFA)** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le jeudi 08 novembre 2018** dès **13 heures** précises dans la salle de délibération de la Mairie de Ngoumou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Seul les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

15-1-1 : Dossier administratif incomplet pour absence ou non conforme sous réserve des dispositions des dispositions du point I.I de la circulaire N°002/CAB/PM/du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics :

Fausse déclarations ou pièces falsifiées

L'attestation de non-redevance ;

L'attestation de non-faillite ;

L'attestation de non-exclusion des marchés publics ;

- La CNPS ;
- La caution de soumission ;
- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres;
- L'attestation de domiciliation bancaire.

15-1-2 : Offre Technique incomplet pour absence de:

L'attestation de visite des lieux ;

Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

Non obtention de sept (07) critères sur dix (10) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

15-2 : Offre Financière incomplet pour absence de:

De la soumission daté et timbrée ;

Du bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Du détail quantitatif et estimatif des travaux;

Du sous détail des prix.

15-3 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

a. Expérience du Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **quatre (04)** critères ;

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **quatre (04)** critères ;

c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

Le non respect de 90% des critères entrainera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évalué la moins disante remplissant les capacités financières techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service technique de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Akono à Ngoumou, Tel : 690 15 76 39

YAOUNDE le 1 Novembre 2018

Le MAIRE

AMIE ASSOUH ANTOINE

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00003287/AONO/CIPM?UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 DU 05/11/2018 , EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN DEUX LOTS DISTINCTS POUR:- LA CONSTRUCTION D'UNE CITE UNIVERSITAIRE DE 500 CHAMBRES AU CAMPUS LOGBESSOU (LOT 1) ;- LA CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT UNIVERSITAIRE AU CAMPUS LOGBESSOU (LOT 2).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
FS461 390001 202601

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les études architecturales et techniques en vue de la construction d'une cité universitaire d'une capacité d'accueil de 500 chambres et d'un restaurant universitaire au campus de Logbessou en deux (02) lots distincts.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent appel d'offres consistent en la réalisation pour chaque lot des études d'avant projet sommaire (APS), avant projet détaillé (APD), la production du projet d'exécution et du dossier de consultation des entreprises (DCE)

- Un avant projet sommaire (APS) :

- Présentation du site ;
- D Etudes des impacts environnementales ;
- Etudes topographiques ;
- Etudes géotechniques ;
- Reproduire les plans de l'existant (le cas échéant) ;
- Proposition d'au moins une variante des plans architecturaux ;
- Etudes techniques sommaires (électricité, plomberie, thermique et acoustique, climatisation, assainissement, VRD, etc...) ;
- Estimation du coût prévisionnel.

-Un avant projet sommaire (APD) :

- Production du rapport d'études topographiques ;
- Production du rapport d'études géotechniques ;
- Production du rapport d'études environnementales ;
- D Etudes techniques approfondies (électricité, plomberie, thermique et acoustique, climatisation, assainissement, VRD, etc...) ;
- Production des plans des aménagements (le cas échéant) ;
- Production des plans et détails d'exécution finalisés ;
- Production d'un rendu photo réaliste du projet ;
- Elaboration du cahier de charges ;
- Elaboration du projet d'exécution ;
- D Coût du projet.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels desdites études se présentent comme suit :

- **Lot 1 : 30 000 000 (trente millions) Toutes Taxes Comprises ;**
- **Lot 2 : 30 000 000 (trente millions) Toutes Taxes Comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les Cabinets et bureaux d'études architecturales et techniques installés au Cameroun justifiant d'une expérience établie en matière d'études architecturales des bâtiments socio-éducatifs.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Université de Douala, sur les lignes budgétaire suivantes :

- LOT 1: FS461 390001 202601;
- LOT 2 : FS 461 390001 202602.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (CDIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, porte n° 02, Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, porte n° 02, Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36, dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 francs CFA (cinquante mille francs)**, au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires** dont un (01) original et (05) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, porte n° 02, Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36, au plus tard le **21/11/2018 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT>>

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études objets du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, Elle doit être valable pendant trente (30) jours après la date originale de validité des offres. Le montant de ladite caution est :

- Lot 1 : 600 000 francs CFA (six cent mille)
- Lot 2 : 600 000 francs CFA (six cent mille)

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture se fera en un deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **21/11/2018 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM au Campus I de l'Université de Douala.

13. Critères d'évaluation

Critères d'élimination

- Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire
- atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Manque de la capacité financière supérieure ou égale à 25% du montant du marché ;
- Note technique inférieure à 80%.

Critères d'évaluation

Les principaux critères d'évaluation sont :

- Présentation générale du Cabinet 03 pts
- Références du Cabinet dans les prestations similaires (avec pièces justificatives) 30 pts
- Compréhension des termes de référence, méthodologie, organisation 20pts
- Moyens logistiques 07pts
- Qualification et expérience du personnel clé 40pts

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évalué la mieux disante, par pondération de la note technique et de la note financière.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte 02, Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36

NB.: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 5 Novembre 2018

Le RRECTEUR

ETOA François Zavier



CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/18/AONO/CSPH/CIPM
DU 12 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES MURS
RIDEAUX DE L' IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES
(CSPH) A YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE DE RAPPORT A DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
624/12.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations d'entretien des murs rideaux des immeubles dudit organisme sis respectivement au carrefour Warda à Yaoundé et au quartier Bonanjo à Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Consultation, dont le détail figure dans la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres concernent l'entretien des murs rideaux de l'immeuble siège de la CSPH au carrefour Warda à Yaoundé, et de l'immeuble de rapport au quartier Bonanjo à Douala.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de quatre-vingt millions quatre cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (**80.493.750**) FCFA TTC.

4. Participation et origine

Le Présent Appel d'Offres est ouvert aux sociétés de droit camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sus visées.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de fonctionnement de la CSPH des exercices 2019, 2020 et 2021, imputation budgétaire 624/12. Enveloppe prévisionnelle : Le coût prévisionnel du projet est de quatre-vingt millions quatre cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante (**80.493.750**) FCFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA YAOUNDE, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et d'affichage dans les locaux de la CSPH.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Bureau des Marchés de la CSPH , porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA YAOUNDE, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance attestant du versement de la somme non remboursable de **cent mille francs (100.000) F CFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit (BICEC) agence centrale

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé au Bureau des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au carrefour WARDA YAOUNDE, téléphone 222 50 30 00, BP 501 YAOUNDE le **11 décembre 2018** au plus tard à 10 heures, heure locale et devront porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/18/AONO/CSPH/CIPM DU 12 NOVEMBRE 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES MURS RIDEAUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH) A YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE DE RAPPORT A DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de trente-six (36) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations, réparti comme suit :

- Tranche ferme : exercice 2019 (douze mois)
- Tranches conditionnelles : exercices 2020 et 2021.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres. L'absence de la caution de soumission entraîne à l'ouverture des plis, le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres. L'absence de la caution de soumission entraîne à l'ouverture des plis, le rejet de l'offre.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du RPAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. Le dépouillement des pièces administratives et des offres techniques aura lieu dans la salle de réunions du 2^{ème} étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour WARDA YAOUNDE, le **11 décembre 2018** à partir de **11** heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CSPH, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance des offres des prestataires représentés. L'ouverture des Offres financières aura lieu à une date ultérieure.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

Absence dans le dossier administratif de la caution de soumission;

Absence de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;

Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou falsification des documents ;

Absence de justificatifs de propriété ou de location d'un camion de levage –produire le contrat de

location- de levage (camion grue pour travaux en hauteur ; produire une carte grise légalisée pour preuve de propriété et un contrat de location ou la carte grise du loueur) ;

Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

Note technique inférieure à 80/100 points.

Seuls les dossiers des soumissionnaires administrativement conformes et les dossiers techniques ayant obtenus une note technique supérieure ou égale à 80/100 points seront admis à l'analyse de l'offre financière.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

1. Présentation de l'offre : 03 points

2. Références générales de l'entreprise: 25 points

3. Capacité de financement : 15 points

4. Effectif du Personnel : 10 points

5. Connaissance du site des prestations et des TDR : 05 points

6. Moyens logistiques : 25 points

7. Mesures tenant lieu du QHSE : 03 points

8. Produits d'entretien : 09 points

9. Méthodologie et organisation du travail : 05 points

N.B : les critères de qualification sont éclatés en sous critères dont le détail est donné dans la RPAO.

L'évaluation financière des offres sera faite à l'aide de la formule suivante :

$N_f = 100 \times F_m / F$, N_f étant la note attribuée à l'offre financière, F_m la proposition financière la moins disante et F le montant de la proposition financière considérée.

La note définitive est attribuée à l'aide de la formule suivante $N = 0,70 N_t + 0,30 N_f$, N étant la note définitive, N_t la note attribuée à l'offre technique et N_f la note attribuée à l'offre financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée techniquement conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Service du Matériel, des Infrastructures et de la Maintenance de la CSPH. Tél. 222 50 30 00, BP. 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 03. Email : contact@cspH.cm

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003289/AONO/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC 18 DU 05/11/2018 , POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DANS LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA. FINANCEMENT: BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
FS461 390001 222303

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'améliorer les conditions de travail du personnel administratif de l'Université de Douala, le Recteur de l'Université de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture des équipements informatiques dans les services centraux de l'Université de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture et l'installation des équipements informatiques dans les Services Centraux de l'Université de Douala.

3. Cout Prévisionnel

pour un **montant de 50 000 000 Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine des équipements informatiques.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront payées sur la ligne FS461 390001 222303 du budget de l'Université de Douala. exercices 2018 et 2019, pour un montant de 50 000 000 Francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2 téléphone 699 25 85 04 / 675 18 70 36 / 691 27 74 75 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d' Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures. de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2 ; téléphone 699 25 85 04 / 675 18 70 36 / 691 27 74 75 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** payée au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP). ouvert à cet effet à l'agence BICECBonanjou.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala?, porte n° 2, Téléphone 699 25 85 04 / 675 18 70 36 / 691 27 74 75 au plus tard le **20/11/2018 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert n°00003289/AONO/C1PM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/2018 du 05/11/2018, en procédure d'urgence, pour la fourniture et l'installation des équipements informatiques dans les Services Centraux de l'Université de Douala.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois .

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances, et dont le montant est de 1 000 000 (un million) de francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, et devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le **20/11/2018 à 14 heures**. par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès l'Université de Douala dans sa Salle sise au bâtiment abritant les services de la DAAPA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et avant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères d'élimination :

L'élimination d'une offre lors de l'évaluation des offres se fera pour les cas ci-après :

- Dossier administratif incomplet ;
- Pièces falsifiées ;
- Fausse déclaration ;
- Capacité financière (accès à une ligne de crédit > ou = 50% de son offre financière)
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

Critères de qualification

- Les caractéristiques techniques des équipements à livrer (joindre prospectus et fiches techniques)
- La Méthodologie d'exécution des prestations
- Le délai d'exécution
- Les références du soumissionnaire
- La disponibilité du personnel technique
- Le matériel d'exécution
- Le service après-vente
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte 02.
Téléphone/ 699 25 85 04/ 675 18 70 36 / 691 27 74 75.

DOUALA le 5 Novembre 2018

Le RRECTEUR

ETOA François Zavier

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

04/AONO/CIRCB/CIPM18 DU 12 NOVEMBRE 2018 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DU CIRCB.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
670 400

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des œuvres sociales le Directeur Général du CIRCB lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une compagnie d'assurance en vue d'une couverture d'assurance maladie en faveur du personnel du CIRCB pour le compte de l'exercice budgétaire 2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter prévoient une couverture limitée à la prise en charge des frais de consultation, d'examen et d'hospitalisation encourus par tout le personnel en cas de maladie dûment constatée et justifiée dans le respect des procédures en la matière et des textes en vigueur. Le régime souhaité est le remboursement à 80%. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ces prestations est de : **20 000 000** (vingt millions) F CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement du CIRCB exercice 2018 imputation : **670 400**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Administratives du CIRCB situé à MELEN à côté du CHU de Yaoundé.

-

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives du CIRCB sis à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél./Fax : 222.31.54.56, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS- ARMP d'une somme de vingt-cinq mille(25 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier.

La quittance devra porter les mentions suivantes :

- **montant des frais payés ;**
- **numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;**
- **nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;**
- **références de l'Appel d'Offres.** La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée au Service des Affaires Administratives au plus tard le **17 décembre 2018 à 13 heures**, heure locale, et revêtue de la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIRCB/CIPM/18, du 12 novembre 2018

Pour la sélection d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police assurance maladie en faveur du personnel du CIRCB.

Financement: Budget de fonctionnement du CIRCB exercice 2019.

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois (du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019)

10. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de : **400 000** (quatre cent mille francs) F CFA, délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une société d'assurance agréée par le MINFI, et dont le nom figure sur la liste ci-jointe.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **17 décembre 2018 à 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés auprès du CIRCB, L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfaits aux exigences du DAO et ayant obtenu une note technique minimale de 80 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- 1 - Absence d'une des pièces du dossier administratif,
- 2 - Fausses déclarations, substitution ou falsification des documents;
- 3 - Note Technique inférieure à 80 points sur 100;
- 4 - Absence d'agrément CIMA et l'agrément du MINFI d'exercer dans la profession d'assurance maladie;
- 5 - Présence des informations financière dans l'offre technique
6. Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années.
- 7 - Absence de la caution de soumission
- 8- C4, C10 Bet C11 2015, 2016, 2017 non certifiés.
- 9 – Etre sous administration provisoire, de redressement judiciaire ou sous surveillance permanente de la tutelle.
- ~~10- Absence de barème des prestations par rapport aux Termes De Références.~~



Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels suivants,

N°	Critères	Notation (points)
1	Présentation générale de l'offre	3
2	Références générales du soumissionnaire et ancienneté	6
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des trois dernières années.	10
4	Description détaillée des garanties offertes	16
5	Mise en jeu de la garantie	10
6	Couverture des engagements réglementés	15
7	Couverture de la marge de solvabilité	10
8	Couverture de réassurance dans la branche concernée	10
9	Cadence de règlement des sinistres au cours des trois dernières années, joindre l'état C10 B	10
10	Partenariat et représentativité	10
Total		100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Chef du Service des Affaires Administratives du CIRCB, sis à MELEN B P 3077 YAOUNDE, tel : 222.31.54.56 ou 222 31 54 50. Mail : circbdoc@yahoo.fr

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDJOLO Alexis

UNIVERSITÉ DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°00003285/DC/CIPM?UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 DU 05/11/2018, POUR LA FOURNITURE D'UN
VÉHICULE DE SERVICE À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE
L'UNIVERSITÉ DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES: 2018
ET 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
FS 465-601401-222000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget pour le compte de l'année budgétaire 2018 et en vue de faciliter la mobilité des Responsables Administratifs, le Recteur de l'Université de Douala lance une consultation pour une demande de cotation en vue de l'acquisition d'un véhicule de service à l'ENSET de l'Université de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente demande de cotation comprennent la fourniture du véhicule de service y compris plaques CEMAC, carte grise et autres accessoires.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **42 000 000 FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent dossier de consultation est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installées au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le Budget de l'IUT de l'Université de Douala — Exercices 2018 et 2019. Imputation : **FS 465-601401-222000**. Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **42 000 000 FCFA**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone : 699 25 85 04 / 675 18 70 36, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** payée au compte spécial CAS-ARMP n° 335988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au bureau du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone : 699 25 85 04 / 675 18 70 36; au plus tard le 20/11/2018 2018 à , heure locale e,t devra porter la mention :

« **Demande de Cotation n°00003285/DC/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 du 20/11/2018, pour la fourniture d'un véhicule de service à l'ENSET de l'Université de Douala** »
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quinze (15) jours**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **800 000** (huit cent mille) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative et financière se fera en un temps et aura lieu **le 20/11/2018 à** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala dans la Salle de réunion de la CI PM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

L'évaluation des offres se fera conformément aux critères ci-après pouvant entraîner élimination :

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Spécification technique non conforme ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire dans son offre technique, de n'avoir pas abandonné un marché au cours des (03) trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non-respect d'une spécification technique.

Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur la conformité de l'offre avec les spécifications techniques.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement sera la moins disante après corrections éventuelles des offres financières.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (CDIEM), Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone 691 27 74 75 / 675 18 70 36.

NB.: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer l'un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 5 Novembre 2018

Le RRECTEUR

ETOA François Zavier

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04 /AONR/ASCNPD/CIPM/2018 RELATIF A LA
MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE REFERENCE DE
L'ASCNPD A LANGUI ET GWOFON EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BIP 2018/ASCNPD ET
SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

l'ASCNPD à Langui (arrondissement de Pitoa, département de la Bénoué, région du Nord) et à Gwofon (arrondissement de Batibo, département de la Momo, région du Nord-Ouest), le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue du recrutement d'un Bureau d'Études pour le contrôle et le suivi des travaux de construction sur chaque site, d'un atelier, d'un dortoir, d'un restaurant et d'un bloc administratif à Langui et à Gwofon. Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°004/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM du 18 septembre 2018 publié dans le Journal des Marchés de l'ARMP édition n°.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment:

a) **Le contrôle permanent du chantier**

Le BET qui aura le titre de Maître d'œuvre du projet assurera le contrôle en permanence sur les chantiers pendant la durée effective des travaux par un personnel ayant les qualifications techniques nécessaires. Sa méthodologie de travail sera agréée par le Maître d'Ouvrage.

Le BET devra développer la méthode qu'il pense pouvoir appliquer pour le contrôle des travaux, y compris la cohérence des interventions des autres corps de métiers et les modalités des différents essais nécessaires et leurs fréquences.

Le BET travaillera conjointement avec l'entreprise adjudicataire du projet.

b) **Le Contrôle général**

Avant le démarrage des travaux, le BET sera chargé :

- du contrôle de la disponibilité du matériel et des équipements prévus par les entreprises ;
- de la vérification des dossiers d'exécution établis par les entreprises avant le démarrage des travaux
- du contrôle de l'installation sur le chantier des entreprises;

Pendant l'exécution des travaux, le BET sera chargé de :

- la supervision et le contrôle de l'implantation des bâtiments, des ouvrages et des réseaux divers ;
- suivi et contrôle de l'approvisionnement des matériaux sur le chantier ;
- l'organisation des réunions hebdomadaires de chantier avec les différents responsables des services déconcentrés du Maître d'Ouvrage, des Administrations partenaires et des Entreprises ;
- l'organisation des réunions mensuelles de chantiers avec les responsables des services centraux du Maître d'Ouvrage, des Administrations partenaires et des Entreprises ;
- du contrôle de la conformité de l'exécution des travaux aux prescriptions des pièces et clauses contractuelles du marché passé avec les entreprises en matière de qualité, de délais et de coût ;
- la réalisation des essais sur les matériaux, y compris de manière inopinée (*bétons, agrégats, sols, etc.*) qui devront apparaître dans les rapports mensuels ;
- l'établissement des rapports journaliers de chantier ;
- l'établissement des attachements et des métrés contradictoirement avec les entreprises ;
- la vérification et du visa des décomptes financiers mensuels pour les travaux ;
- la rédaction et la diffusion des compte-rendus des réunions mensuelles de chantiers ;
- l'établissement et la diffusion mensuelle d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux et sur les dépenses engagées, les résultats techniques de mise en œuvre des différents matériaux et agrégats ;
- l'organisation des réceptions provisoires et ou définitives des bâtiments et ouvrages ;
- l'établissement, avec le dernier décompte, des plans de recollement.

Aussi, le BET aura la charge :

- d'instruire les mémoires de réclamations éventuelles des Entreprises exécutant les marchés en vue de prononcer la validité de celles-ci ;
- d'aider le Maître d'Ouvrage ou son représentant à régler les différends qui peuvent survenir entre le Maître d'Ouvrage et l'Entreprise, sauf cas d'arbitrage ou de procès ;
- d'établir les correspondances avec (le ou les) Entrepreneurs dans le cadre de ses attributions, ou d'informer par courrier des anomalies survenant au cours des travaux. Les ordres de services pouvant impactés sur le délai et l'enveloppe seront signés par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ;
- le BET ne pourra en aucun cas, sans consentement préalable du Maître d'Ouvrage ou de son représentant, engager des transformations qui entraîneraient des frais supplémentaires ;
- le BET transmettra au Maître d'Ouvrage ou à son Représentant les situations de travaux mensuelles qui devront être établies d'après les attachements contradictoires, métrés divers concernant l'ouvrage ou la partie de l'ouvrage portée sur l'attachement et tout autre calcul nécessaire à sa justification.

Au moment de l'exécution des travaux de béton armé, des réceptions partielles seront établies ainsi que lors de la réception des coffrages, des ferraillements, des implantations, etc.

Les résultats des essais en laboratoire feront l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le BET et le ou les représentants des Entreprises.

Le BET sera chargé d'aviser le Maître d'Ouvrage de la fin des travaux et de la réception possible d'un ouvrage.

Rapport :

Le rapport mensuel comprendra :

- le résumé des principales caractéristiques techniques et financières des travaux entrepris et en cours, les principales dates d'installation et de démarrage des travaux, les difficultés rencontrées,
- la description des travaux effectués durant le mois, les résultats des contrôles, les dépenses engagées partielles ou totales avec une comparaison des estimations initiales et le reliquat,
- un résumé des actions de contrôle exécutées,
- les différentes contraintes rencontrées et les solutions retenues.

Des images seront également introduites dans le rapport et qui permettront de voir l'évolution des travaux.

A la fin des travaux, le BET organisera les différentes réceptions indiquées.

Après la réception provisoire des travaux, un rapport de fin de travaux sera fourni en 05 exemplaires pour chaque bâtiment. Ce rapport comprendra les plans de recollement, la description sommaire du déroulement des travaux, le coût de chaque ouvrage, y compris les quantités finales mises en place, une récapitulation de toutes les données

pouvant servir ultérieurement à l'exécution de projets semblables. Une comparaison entre les coûts prévus et le coût total de chaque ouvrage ainsi qu'une comparaison des quantités mises en place avec les prévisions.
Une banque d'images sera réalisée sur un support numérique

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du marché est de **soixante millions (60 000 000) de francs CFA**, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont groupées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques ci-après retenus à l'issue de l'Appel à Manifestation d'intérêt N° 004/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2018 du 17 Septembre 2018. Il s'agit de :

N°	Nom des candidats pré-qualifiés	Contacts
01	ERE DEVELOPPEMENT	BP : 11487 Yaoundé Tél : 222 23 25 94
02	LABOSOILS	BP : 33906 Yaoundé Tél : 243 38 03 64
03	BET AYOMS & CIE SARL	BP : 121111 Yaoundé Tél : 695 55 69 64

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ASCNPD, exercice 2018 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire **n°2018 348 02 300 000 201 000**.

Le montant prévisionnel du marché est de **soixante millions (60 000 000) de francs CFA**, toutes taxes comprises.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA** payable dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les locaux du Maître d'Ouvrage/ASCNPD, Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD situé au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71 / 675 21 38 38, au plus tard **le 05 décembre 2018.....à 13... heures**, heure locale et devra porter la mention suivante:

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 004 /AONR /ASCNPD/CIPM/2018 DU 13 novembre 2018

EN PROCEDURE D'URGENCE

LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE REFERENCE DE L'ASCNPD A LANGUI ET GWOFON »

Financement : BIP ASCNPD, exercice 2018 et suivants

«A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues. **Présentation des offres**

Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention « PROPOSITION TECHNIQUE », et l'original et toutes les copies de la proposition financière dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « PROPOSITION FINANCIERE », et l'avertissement « NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE », les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 16 mois repartis sur trois (03) ans à raison de six (06) mois par an pour les deux premières années et quatre mois pour la troisième année.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'**un million deux cent mille (1 200 000) F CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

NB: les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

13. Ouverture des Plis

Le dépouillement se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et les offres techniques aura lieu **le...05 décembre 2018.. à 14...heures** à la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ASCNPD dans la salle de réunion de l'ASCNPD, sise au 2ème étage de l'Immeuble siège. Les propositions financières quant à elles seront ouvertes ultérieurement au terme de l'analyse technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne dûment porteuse d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

14.1-Critères éliminatoires

- Dossier administratif non conforme (incomplet, falsifié...);
- Présence des informations financières dans le dossier technique ;
- Note technique inférieure à 70/100 ;
- absence de l'attestation à l'ONIGC du Chef de mission.

14.2-Critères essentiels

- Qualifications et compétences du personnel40 points ;
- Références du BET20 points ;
- Méthodologie et plan du travail--.....30 points ;
- Matériel et logistique05 points ;
- Présentation des dossiers des candidats.....05 points ;
- Total-----100 points.**

Seules les offres techniques qui auront obtenu **au moins 70 points sur 100** à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

Méthode de sélection du consultant

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après.

Le score technique (St) minimum requis est de 70 points sur 100.

La note financière de la proposition financière la moins disante sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante et sera obtenue par la formule : $N_f = (100 \times F_m)/F$ où F_m est le montant de la proposition la moins disante et F est le montant de la proposition considérée.

La meilleure offre est celle qui aura la note globale la plus élevée, déterminée suivant la formule :

$$N = 70X \text{ Note technique}(N_t) + 30X \text{ Note financière}(N_f)/100$$

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel National Restreint et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Service des Marchés sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 DU 12 NOVEMBRE 2018 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BÂTIMENTS DES CENTRES DE RÉFÉRENCE DE L'ASCNPD À LANGUI (LOT 02) ET GWOFON (LOT 01) EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de construction des centres de référence de formation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), le Directeur Général de l'ASCNPD lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de certains bâtiments dans les centres de référence de formation des localités de Langui et Gwofon conformément à l'allotissement qui suit :

Lots	Régions	Départements	Arrondissements	Localités et/ou Sites	Bt	Bâtiments à construire	Années
Lot 01	Nord-Ouest	Momo	Batibo	Gwofon	01	Dortoir	Année 1
					02	Atelier	Année 1
					03	Bloc administratif	Année 2
					04	Restaurant	Année 3
Lot 02	Nord	Bénoué	Pitoa	LANGUI	05	Dortoir	Année 2
					06	Atelier	Année 2
					07	Bloc administratif	Année 3
					08	Restaurant	Année 3

2. Consistance des prestations

Pour chaque lot, conformément aux plans des différentes infrastructures, les tâches faisant l'objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux en élévation : Béton armé et maçonnerie ;
- La charpente et couverture ;
- La menuiserie bois ;
- La menuiserie métallique ;
- La plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- Les revêtements des sols et murs ;
- Les peintures ;
- Les aménagements extérieurs et VRD.

Le détail des quantités à réaliser figure dans le détail estimatif.

3. Cout Prévisionnel

De manière générale, le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 16 mois repartis sur trois (03) ans à raison de six (06) mois par an pour les deux premières années et quatre mois pour la troisième année. Les montants prévisionnels ainsi que les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux sont présentés dans le tableau qui suit :

Localités et/ou Sites	Bt	Bâtiments à construire	Délai (mois)	Montants prévisionnels			
				Année 1	Année 2	Année 3	Total
Lot 01 GWO FON	01	Dortoir	5,5	223 792 600			223 792 600
	02	Atelier	4	45 109 300			45 109 300
	03	Bloc administratif	4		105 440 305		105 440 305
	04	Restaurant	4			118 510 200	118 510 200
Lot 02 LANGUI	05	Dortoir	5.5		223 792 600		223 792 600
	06	Atelier	4		45 109 300		45 109 300
	07	Bloc administratif	4			105 440 305	105 440 305
	08	Restaurant	4			118 510 200	118 510 200
Total				268 901 900	374 342 205	342 460 705	985 704 810

4. Allotissement

LOT 1 ET LOT 2

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans les travaux de bâtiments et travaux publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet. Un soumissionnaire ne peut gagner plus d'un lot

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget d'investissement public de l'ASCNPD, exercice 2018 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 2^{ème} étage situé au siège de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, BP : 33313 Yaoundé, Téléphone : 699 97 33 71/675 21 38 38, Fax. : 222 221 033, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés sis au 2^{ème} étage situé au siège de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, BP : 33313 Yaoundé, Téléphone : 699 97 33 71/675 21 38 38, Fax. : 222 221 033, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille 200.000 francs CFA payable au compte CAS ARMP N° 335988 ouvert auprès des Agences BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés sis au 2^{ème} étage situé au siège de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, BP : 33313 Yaoundé, Téléphone : 699 97 33 71/675 21 38 38, Fax. : 222 221 033, au plus tard **le 04 décembre 2018 à 13 heures précises**, heure locale, et devront porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°_008 /AONO/ASCNPD/CIPM2018

du 12/ Novembre /2018 pour les travaux de construction des centres de références Langui (lot 02) et Gwofon (Lot 01) en procédure d'urgence

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

De manière générale, le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 16 mois repartis sur trois (03) ans à raison de six (06) mois par an pour les deux premières années et quatre mois pour la troisième année

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant de **cinq millions (5.000.000) francs CFA par lot** et dont la durée de validité est de 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant de **cinq millions (5.000.000) francs CFA par lot** et dont la durée de validité est de 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres. Une soumission conforme au modèle joint et faisant ressortir les coûts hors taxes, les coûts toutes taxes comprises et les délais d'exécution des travaux devra également être joint à la proposition financière de chaque soumissionnaire. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Par ailleurs, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : les soumissionnaires sont tenus de respecter les modèles des pièces versées en annexes du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **04 décembre 2018 à 14 heures** précises dans la salle de réunion sise au deuxième étage de l'immeuble siège de l'ASCNPD situé à proximité de l'hôpital de la CNPS au quartier ESSOS à Yaoundé par la Commission de Passation des Marchés dudit organisme. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour but d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres. Lesdits critères sont relatifs à la recevabilité des pièces administratives et à la conformité de l'offre technique vis-à-vis des spécifications techniques du DAO d'une part, et de la qualification des candidats d'autre part.

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
Dossier technique incomplet ;
Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;
Note technique inférieure à 70
Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Génie Civil du conducteur des travaux ;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Les références de l'entreprise
Les moyens matériel et logistique à mobiliser
Le personnel d'encadrement de l'entreprise
La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux
La capacité financière de l'entreprise
La présentation générale des offres

Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 03 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect d'au moins 70% de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre.

Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'ASCNPD sis au deuxième étage de l'immeuble siège dudit organisme situé à proximité de l'hôpital de la CNPS au quartier ESSOS à Yaoundé.

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

UNIVERSITÉ DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°00003288/AONO/CIPM?UDO/SG/DIDP/DIEM/SCE/BC/2018 DU 05/11/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE,
POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA RECONFIGURATION DES
SALLES DES TRAVAUX DIRIGES AU CAMPUS II DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
FS 461 390001 202603

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les études architecturales et techniques en vue de la reconfiguration des salles des travaux dirigés au Campus II de l'Université de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent appel d'offres consistent en la réalisation pour chaque lot des études d'avant projet sommaire (APS), avant projet détaillé (APD), la production du projet d'exécution et du dossier de consultation des entreprises (DCE)

Un avant projet sommaire (APS) :

- Présentation du site ;
- Etudes des impacts environnementales ;
- Etudes topographiques ;
- Etudes géotechniques ;
- Reproduire les plans de l'existant (le cas échéant) ; > Proposition d'au moins une variante des plans architecturaux ;
- Etudes techniques sommaires (électricité, plomberie, thermique et acoustique, climatisation, assainissement, VRD, etc...) ;
- Estimation du coût prévisionnel.

Un avant projet sommaire (APD) :

- Production du rapport d'études topographiques ;
- Production du rapport d'études géotechniques ;
- Production du rapport d'études environnementales ;
- Etudes techniques approfondies (électricité, plomberie, thermique et acoustique, climatisation, assainissement, VRD, etc...) ;
- Production des plans des aménagements (le cas échéant) ;
- Production des plans et détails d'exécution finalisés ;
- Production d'un rendu photo réaliste du projet ;
- Elaboration du cahier de charges ;
- Elaboration du projet d'exécution ;
- Coût du projet.

Un dossier de consultation des entreprises (DCE) :

- Articulé autour du cahier de charges et des prescriptions du nouveau code des Marchés Publics, il devra permettre de sélectionner le bureau d'études le plus à même de donner satisfaction au Maître d'Ouvrage dans sa volonté de modernisation de l'université de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdites études est **20 000 000 (vingt millions) Toutes Taxes Comprises**

4. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les Cabinets et bureaux d'études architecturales et techniques installés au Cameroun justifiant d'une expérience établie en matière d'études architecturales des bâtiments socio-éducatifs.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Université de Douala, sur les lignes budgétaire FS 461 390001 202603

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (CDIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, porte n° 02, Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, porte n° 02, Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36, dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 francs CFA (cinquante mille francs)**, au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et (05) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, porte n° 02, Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36, au plus tard le **21/11/2018 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0003288/AONO/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 DU 05/11/2018 EN PROCEDURE
D'URGENCE, POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE
LA RECONFIGURATION DES SALLES DES TRAVAUX DIRIGES AU CAMPUS H DE L'UNIVERSITE DE
DOUALA.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études objets du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, Elle doit être valable pendant trente (30) jours après la date originale de validité des offres. Le montant de ladite caution est **400 000 francs CFA (Quatre cent mille)**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **21/11/2018 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM au Campus I de l'Université de Douala.

14. Critères d'évaluation

Critères d'élimination

- Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Manque de la capacité financière supérieure ou égale à 25% du montant du marché ;
- Note technique inférieure à 80%.

Critères d'évaluation

Les principaux critères d'évaluation sont :

- Présentation générale du Cabinet 03 pts
- Références du Cabinet dans les prestations similaires (avec pièces justificatives) 30 pts
- Compréhension des termes de référence, méthodologie, organisation 20 pts
- Moyens logistiques 07 pts
- Qualification et expérience du personnel clé 40 pts

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évalué la mieux disante, par pondération de la note technique et de la note financière.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte 02, Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36.

NB.: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou / envoyer/ un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 5 Novembre 2018

Le RRECTEUR

ETOA François Zavier

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 036/DC/SNI/CIPM/18
POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE
SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **22 Novembre 2018 à 13 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° ..036../DC/SNI/CIPM/18 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI.

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **22 Novembre 2018 à 14 heures**, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 721 (7^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.
 Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé et timbré au tarif en vigueur.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif incomplet - Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée - Non respect de sept (7) sous-critères essentiels sur onze (11) - Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de la maintenance des équipements de téléphone dans un IGH ou un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à quarante millions (40 000 000) F CFA - Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des offres (deux sous-critères) - Références dans les prestations similaires (deux sous-critères) - Personnel d'encadrement (six sous-critères) - Matériels (un sous-critère)

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 8 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°035/DC/SNI/CIPM/18
POUR LA LIVRAISON DE BOISSONS HAUT DE GAMME A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT
DU CAMEROUN (SNI) DU 8 NOVEMBRE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129), de l'Immeuble Siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129), de l'Immeuble Siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129), de l'Immeuble Siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le 23 Novembre 2018 à **12 heures**, heure locale, sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° 035/DC/SNI/CIPM/18 pour la fourniture des boissons haut de gamme à la SNI

10. Délai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 23 novembre 2018 à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle 721 de l'immeuble siège de la SNI.
Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires	Critères essentiels
<ul style="list-style-type: none">- Dossier administratif incomplet- Pièce falsifiée ou non conforme- Note technique inférieure à 5 OUI- Non respect d'un critère comportant un astérisque*	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des offres- Référence des prestations similaires- Conformité aux spécifications techniques

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 8 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL****YAOU AISSATOU**

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°
..037../DC/SNI/CIPM/18 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **22 Novembre 2018 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° ..037../DC/SNI/CIPM/18 pour l'entretien et la maintenance des installations électriques de l'Immeuble Siège de la SNI.

10. Delai de Livraison

N/A



11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **22 Novembre 2018 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 721 (7^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.
 Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé et timbré au tarif en vigueur.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif incomplet - Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée - Non respect de dix (10) sous-critères essentiels sur quatorze (14) - Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de la maintenance des équipements électriques dans un IGH ou un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à quinze millions (15 000 000) F CFA - Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des offres (deux sous-critères) - Références dans les prestations similaires (deux sous-critères) - Personnel d'encadrement (six sous-critères) - Matériels (quatre sous-critères)

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 8 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° ..038../DC/SNI/CIPM/18 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **23 Novembre 2018 à 13 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° ..038../DC/SNI/CIPM/18 pour l'entretien et la maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI.

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **23 Novembre 2018 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 721 (7^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.
 Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé et timbré au tarif en vigueur.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif incomplet - Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée - Non respect de sept (7) sous-critères essentiels sur onze (11) - Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de la maintenance des équipements de détection incendie dans un IGH ou un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) F CFA - Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des offres (deux sous-critères) - Références dans les prestations similaires (deux sous-critères) - Personnel d'encadrement (six sous-critères) - Matériels (un sous-critère)

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 8 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°
..039../DC/SNI/CIPM/18 POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **23 Novembre 2018 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° ..039../DC/SNI/CIPM/18 pour l'entretien des espaces verts de l'Immeuble Siège de la SNI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

10. Délai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **23 Novembre 2018 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la SNI dans la salle de réunions 721 (7^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.
 Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif incomplet - Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée - Non respect de six (6) sous-critères essentiels sur huit (8) - Non justification d'au moins trois (3) références avec justificatifs (PV de réception ou Bordereau de livraison, Bon de commande ou page de garde et page de signature de la lettre-commande) en matière de maintenance des espaces verts d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) au cours des trois dernières années - Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des offres (deux sous-critères) - Références dans les prestations similaires (un sous-critère) - Personnel d'encadrement (trois sous-critères) - Matériels (deux sous-critères)

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 8 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE MAGA

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN°_002_/AC/C-MAGA/CIPM/AG/2018 DU 22/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (LAEB) DE MAGA; DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY REGION DE L'EXTRÊME-NORD LOT : UNIQUE FINANCEMENT : BIP DU MINEDUB 2018, IMPUTATION : 52 45 197 02 641356 6114 426

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 45 197 02 641356 6114 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'année 2018, le Maire de la Commune de Maga, Maître d'ouvrage lance un avis de consultation pour la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Ecoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB), Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont relatives à la fourniture des matériels pédagogiques scolaires.

3. Coût Prévisionnel

Vingt millions sept cent quatre-vingt-neuf mille (20 789 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises agréées de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures des Matériels Pédagogiques Scolaires et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur. Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget D'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Année 2018, pour un coût estimatif de **Vingt millions sept cent quatre-vingt-neuf mille (20 789 000) francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général, ou du Chef Service des Marchés de la Commune de Maga

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de cotation peut être obtenu au secrétariat Général, ou auprès du Secrétariat du Maître d'Ouvrage de la Commune de Maga, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, conformes aux prescriptions de l'avis de la cotation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat Générale de la Commune de Maga, au plus tard le **17/11/2018 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°_002_/AC/C-MAGA/CIPM/AG/2018 DU 22/10/2018**

**EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES
AUX ECOLES PUBLIQUES**

**PRIMAIRES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE
MAGA; DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY
REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

LOT : UNIQUE

**FINANCEMENT : BIP DU MINEDUB 2018,
Imputation : 52 45 197 02 641356 6114 426**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Les offres pan/enues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures est de quinze (15) Jours. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la cotation, d'un montant de **Quatre Cent quinze mille Sept cent quatre-vingts francs CFA (415 780)** valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la cotation, d'un montant de **Quatre Cent quinze mille Sept cent quatre-vingts francs CFA (415 780)** valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administratives, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la cotation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **17/11/2018 à 11 heures précises** dans la salle des délibérations de Maga, en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire ;

2ième étape ! Vérification des offres financières des prestataires et dont les offres ont été reconnues administrativement conformes

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1- Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

13.1.2-Justificatifs des précédentes prestations

- a) Fausse déclaration,
- b) Documents falsifiés ou scannés ;

13.1.3- Offre financière

- a) Offre financière incomplète.
- b) Pièces non conformes ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Maga, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évalué la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quinze jours, à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat général de la Commune de Maga.

MAGA le 24 Octobre 2018

Le MAIRE

BOUKAR Ibrahim

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

COMMUNIQUE N°00088/C/ENAM/DG DU 26 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/DG/ENAM/CIPM/2018 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES À L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM) EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ECOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)**

COMMUNIQUE :

Par Décision N°00284/ENAM/DG du **26 octobre 2018**, le soumissionnaire ci-après a été déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAI DE LIVRAISON
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI) B.P : 1740 Yaoundé – Cameroun Tél: (237) 677 11 19 79 / 699 31 25 01 E-mail : cami@cfao.com	99 500 000	Trente (30) jours

Ladite société est par conséquent priée de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales de l'ENAM – Service des Marchés, pour recevoir notification de la décision d'attribution et pour l'établissement et la signature du marché correspondant.

YAOUNDE le 26 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MENDJANA LINUS TOUSSAINT

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU 18/10/18 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS À LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) communique :
La date limite de dépôt des offres relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/Camair-Co/CIPM/2018 du 18/10/18 pour la fourniture de Quatre (04) véhicules en trois (03) lots distincts à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) initialement prévue le **vendredi 09 Novembre 2018 à 14 heures**, est reportée au **vendredi 16 Novembre 2018 à la même heure**. L'ouverture des offres suivra une heure plus tard et aura lieu dans la salle de conférence du 2^e étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) sis au Fret aéroport.
Le reste sans changement.

DOUALA le 9 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIKOUM Ernest

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**ADDITIF N°D13-295/A/MINSANTE/CAB:LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES
N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, RELATIF AU TRANSPORT DE 1 062 714 MOUSTIQUAIRES
IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST SONT
MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I- AVIS D'APPEL D'OFFRES

Au lieu de :

8. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse mentionnée à l'article 6 ci-dessus, au plus tard le 09 novembre 2018 à 13 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 septembre 2018
POUR LE TRANSPORT D'UN MILLION SOIXANTE DEUX MILLE SEPT CENTS DIX-SEPT (1 062 717)
MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LA REGION DU SUD-OUEST.
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO dont le montant est indiqué au point 10 (« Cautionnement provisoire ») ci-dessous, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par les services émetteurs, valables et datant de moins de trois (03) mois.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect du modèle de caution, entraînera le rejet de l'offre, sans aucun recours.

10. Cautionnement provisoire

Le montant de cette caution est d'un million neuf cents mille (1 900 000) Francs CFA.

Elle caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

Le dépouillement des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu, au Ministère de la Santé Publique, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs (IGSA), sis au bâtiment principal dudit ministère, le 09 novembre 2018 à partir de 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres

techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

Lire :

8. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse mentionnée à l'article 6 ci-dessus, au plus tard le 19 novembre 2018 à 13 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 septembre 2018
POUR LE TRANSPORT D'UN MILLION SOIXANTE DEUX MILLE SEPT CENTS DIX-SEPT (1 062 717)
MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LA REGION DU SUD-OUEST.
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO dont le montant est indiqué au point 10 (« Cautionnement provisoire ») ci-dessous, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par les services émetteurs, valables et datant de moins de trois (03) mois.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect du modèle de caution, entraînera le rejet de l'offre, sans aucun recours.

10. Cautionnement provisoire

Le montant de cette caution est d'un million neuf cents mille (1 900 000) Francs CFA.

Elle caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

Le dépouillement des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu, au Ministère de la Santé Publique, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs (IGSA), sis au bâtiment principal dudit ministère, le 19 novembre 2018 à partir de 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres

JDM n° 1681 du 12 Novembre 2018

Page 75 sur 118

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

13/11/2018



techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

II- REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Au lieu de :

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint);
2. L'accord de groupement le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
4. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun ou par une banque de premier ordre à l'étranger ;
5. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres pour un montant de 200.000 FCFA ;
6. La caution de soumission d'un montant de un million neuf cents mille (1 900 000) FCFA, tel que précisé à l'avis d'appel d'offres ou le présent RPAO, sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre, agréée à cet effet par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;
7. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
8. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois mois ;
9. Une attestation de non redevance fiscale ;
10. une copie certifiée du registre de commerce (RCCM) ;
11. une copie certifiée de l'agrément de transport de marchandises diverses au nom du soumissionnaire ;
12. une attestation de visite des sites (magasin (s) régional ou régionaux, des districts et des aires de santé), signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
13. déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés Publics sur les trois (03) dernières années.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces, e, f, g, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

Lire :

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint);
 1. L'accord de groupement le cas échéant ;
 2. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
 3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun ou par une banque de premier ordre à l'étranger ;
 4. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres pour un montant de 200.000 FCFA ;
 5. La caution de soumission d'un montant de un million neuf cents mille (1 900 000) FCFA, tel que précisé à l'avis d'appel d'offres ou le présent RPAO, sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre, agréée à cet effet par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;
 6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
 7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois mois ;
 8. Une attestation de non redevance fiscale ;
 9. une copie certifiée du registre de commerce (RCCM) ;
 10. une copie certifiée de l'agrément de transport de marchandises diverses au nom du soumissionnaire ;
 11. une attestation de visite des sites (magasin (s) régional ou régionaux, des districts et des aires de santé), signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 12. déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés Publics sur les trois (03) dernières années.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces, e, f, g et k, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le **MINISTRE**

MAMA FOU DA André

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

ADDITIF N°D13-294/A/MINSANTE/CAB:LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, RELATIF AU TRANSPORT DE 11 102 215 MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS HUIT RÉGIONS SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I- AVIS D'APPEL D'OFFRES

Au lieu de :

8. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tel devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse mentionnée à l'article 6 ci-dessus, au plus tard le 07 novembre 2018 à 13 heures précises, et, devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 septembre 2018
POUR LE TRANSPORT DE ONZE MILLIONS CENT DEUX MILLE DEUX CENT
QUINZE (11 102 215) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE
DUREE D'ACTION (MILDA) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO dont le montant par lot est indiqué au point 3 (« Allotissement ») ci-dessus, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées valables et datant de moins de trois (03) mois.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect du modèle de caution, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO.

Le montant de cette caution, par lot, est précisé au point trois (03) ci-dessus.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu au Ministère de la Santé Publique, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs (IGSA), sis au premier étage du bâtiment principal dudit ministère, le 07 novembre 2018, à partir de 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des dossiers administratifs et analyse des offres techniques. N seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que, les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

Lire :

8. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tel devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse mentionnée à l'article 6 ci-dessus, au plus tard le 16 novembre 2018 à 13 heures précises, et, devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 septembre 2018
POUR LE TRANSPORT DE ONZE MILLIONS CENT DEUX MILLE DEUX CENT
QUINZE (11 102 215) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE
DUREE D'ACTION (MILDA) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO dont le montant par lot est indiqué au point 3 (« Allotissement ») ci-dessus, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées valables et datant de moins de trois (03) mois.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ou le non-respect du modèle de caution, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO.

Le montant de cette caution, par lot, est précisé au point trois (03) ci-dessus.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu au Ministère de la Santé Publique, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs (IGSA), sis au premier étage du bâtiment principal dudit ministère, le 16 novembre 2018, à partir de 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des dossiers administratifs et analyse des offres techniques. N seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que, les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

II- REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Au lieu de :

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint);
2. L'accord de groupement le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
4. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou par une banque de premier ordre à l'étranger ;
5. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres pour un montant de 200.000 FCFA ;
6. La caution de soumission d'un montant tel que précisé à l'avis d'appel d'offres ou le présent RPAO, sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre, agréée à cet effet par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;
7. Attestation de non-faillite établie par le tribunal de Première Instance ;
8. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
9. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois mois ;
10. Une attestation de non redevance fiscale ;
11. une copie certifiée du registre de commerce (RCCM) ;
12. une copie certifiée de l'agrément de transport de marchandises diverses au nom du soumissionnaire ;
13. une attestation de visite des sites (magasin (s) régional ou régionaux, des districts et des aires de santé), signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces, e, f, g, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

Lire :

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint);
2. L'accord de groupement le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
4. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge de Finances du Cameroun ou par une banque de premier ordre à l'étranger ;
5. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres pour un montant de 200.000 FCFA ;
6. La caution de soumission d'un montant tel que précisé à l'avis d'appel d'offres ou le présent RPAO, sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre, agréée à cet effet par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;
7. Attestation de non-faillite établie par le tribunal de Première Instance ;
8. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
9. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois mois ;
10. Une attestation de non redevance fiscale ;
11. une copie certifiée du registre de commerce (RCCM) ;
12. une copie certifiée de l'agrément de transport de marchandises diverses au nom du soumissionnaire ;
13. une attestation de visite des sites (magasin (s) régional ou régionaux, des districts et des aires de santé), signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces, e, f, g et l, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

MAMA FOUDA André

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUEN°D 13-293/C/MINSANTE/CAB DU09 NOV 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les soumissionnaires aux Appels d'Offres N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 et N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, respectivement relatifs au transport de 11 102 215 et 1 062 714 Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) dans la Région du Sud-Ouest et dans huit Régions sont informés de ce que les ouvertures sont reportées aux dates et heures ci-après :

Appel d'offres	Date d'ouverture	Heure limite de dépôt	Heure d'ouverture
Appels d'Offres N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18,	16 novembre 2018	13 heures	14 heures
Appels d'Offres N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18	19 novembre 2018	13 heures	14 heures

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

MAMA FOUDA André

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00045 /C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 07 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°00006/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DU "BASELINE STUDIES" EN VUE D'ASSURER LA PREPARATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE), DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° **00752 /D/MINEPIA/SG/DAG/2018 du 07 novembre 2018**, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Sté ERE DEVELOPPEMENT SARL, BP 11487 Yaoundé	Quarante-sept millions huit cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante-neuf (47 887 759)	DEPCS du MINEPIA à Yaoundé	Quatre-vingt-dix (90) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante./-

YAOUNDE le 7 Novembre 2018

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N°_21/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC DU_29 OCTOBRE 2018 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000008 /AONR/ANOR/CIPM/2018 DU 17 AOÛT 2018 « RECRUTEMENT D'UN MEDECIN DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°104/ANOR/DG/DAF/SDBM du **29 OCTOBRE 2018**

Le Centre Médical LAMAT ci-après a été retenu comme adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
CENTRE MEDICAL LAMAT	20 298 000 (Vingt millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille) Francs CFA	21 480 000 (Vingt un millions quatre cent quatre-vingt mille)	12 mois

Ledit Centre médical est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet de lettre-commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs dossiers de soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOOTO A NGON Charles

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

ADDITIF N°02 A L'APPEL A CANDIDATURE N°001 DU 15 OCTOBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CADRES COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT DATE : 09 NOVEMBRE 2018 FINANCEMENT : IDA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Certaines dispositions de l'appel à candidatures n°001 du 15 octobre 2018, publié le 22 octobre 2018 dans le quotidien national Cameroon Tribune, relatif au recrutement des cadres communaux de développement, sont modifiées ainsi qu'il suit :

1) Communes de la Région du Centre

Au lieu de :

Régions	Communes concernées	Total
Centre	Batchenga, Bafia, Bondjock, Lobo, Makénéné, Yoko, Oluanguina, Yaoundé 1, Yaoundé 2, Yaoundé 3, Yaoundé 4, Yaoundé 5, Yaoundé 6	13

Lire plutôt :

Régions	Communes concernées	Total
Centre	Batchenga, Bafia, Bondjock, Lobo, Makénéné, Yoko, Oluanguina	7

2) Date de dépôt des dossiers dans tous les sites

Au lieu de :

Les dépôts de dossiers se feront au plus tard **le 14 novembre 2018** dans les communes concernées ou alors les Cellules Régionales de Coordination des Régions concernées.

Lire :

Les dépôts de dossiers se feront au plus tard le 19 novembre 2018 dans les communes concernées ou alors les Cellules Régionales de Coordination des Régions concernées.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le **MINISTRE**

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

ADDITIF N°02 A L'APPEL A CANDIDATURE N°002 DU 15 OCTOBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CADRES COMMUNAUX CHARGES DE LA GESTION FINANCIERE DATE : 09 NOVEMBRE 2018 FINANCEMENT : IDA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique : Certaines dispositions de l'appel à candidatures **n°002 du 15 octobre 2018**, publié le 22 octobre 2018 dans le quotidien national Cameroon Tribune, relatif au recrutement des cadres communaux chargés de la gestion financière, sont modifiées ainsi qu'il suit :

1) Communes de la Région du Centre

Au lieu de :

Régions	Communes concernées	Total
Centre	Bondjock, Deuk, Dzeng, Edzendouan, Elig-Mfomo, Esse, Kobdombo, Lembe-Yezoum, Minta, Monatélé, Yaoundé 1, Yaoundé 2, Yaoundé 3, Yaoundé 4, Yaoundé 5, Yaoundé 6	16

Lire plutôt :

Régions	Communes concernées	Total
Centre	Bondjock, Deuk, Dzeng, Edzendouan, Elig-Mfomo, Esse, Kobdombo, Lembe-Yezoum, Minta, Monatélé	10

2) Date de dépôt des dossiers dans tous les sites

Au lieu de :

Les dépôts de dossiers se feront au plus tard le 14 novembre 2018 dans les communes concernées ou alors les Cellules Régionales de Coordination des Régions concernées.

Lire :

Les dépôts de dossiers se feront au plus tard le 19 novembre 2018 dans les communes concernées ou alors dans les Cellules Régionales de Coordination des Régions concernées.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

ADDITIF N°01 A LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/18 DU 19 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE PICK UP DOUBLE CABINES 4X4 DIESEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) DATE : 08 NOVEMBRE 2018 FINANCEMENT : FFU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique : Certaines dispositions de la Lettre de Demande de Cotations N°011/MINEPAT/PNDP/CSPM/18 du 19 octobre 2018 pour la fourniture d'un véhicule Pick up double cabines 4x4 Diesel dans le cadre de la mise en œuvre des activités Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) au Programme National de Développement Participatif (PNDP), publié le 24 octobre 2018 dans le quotidien national Cameroon Tribune, sont modifiées ainsi qu'il suit :

1) Date de dépôt des offres

Au lieu de :

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous (porte 211 D) au plus tard **le 12 novembre 2018 à 12 heures** précises (heure locale) et contenant la mention : « *Demande de Cotations N°011/ MINEPAT/ SG/ PNDP/CSPM/18 du 19 octobre 2018 pour la fourniture d'un véhicule Pick up double cabines 4x4 Diesel dans le cadre de la mise en œuvre des activités Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) au Programme National de Développement Participatif (PNDP)* ».

Lire plutôt :

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous (porte 211 D) au plus tard **le 19 novembre 2018 à 12 heures** précises (heure locale) et contenant la mention : « *Demande de Cotations N°011/ MINEPAT/ SG/ PNDP/CSPM/18 du 19 octobre 2018 pour la fourniture d'un véhicule Pick up double cabines 4x4 Diesel dans le cadre de la mise en œuvre des activités Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) au Programme National de Développement Participatif (PNDP)* ».

2) Date d'ouverture des offres

Au lieu de :

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, **le 12 novembre 2018 à 13 heures** précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, **dans la salle des réunions n°313 D de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).**

Lire :

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, **le 19 novembre 2018 à 13 heures** précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, **dans la salle des réunions n°313 D de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).**

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 8 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2018 DU 18/10/18 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS À LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) communique :
La date limite de dépôt des offres relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/Camair-Co/CIPM/2018 du 18/10/18 pour la fourniture de Quatre (04) véhicules en trois (03) lots distincts à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) initialement prévue le **vendredi 09 Novembre 2018 à 14 heures**, est reportée au **vendredi 16 Novembre 2018 à la même heure**. L'ouverture des offres suivra une heure plus tard et aura lieu dans la salle de conférence du 2^e étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) sis au Fret aéroport.
Le reste sans changement.

DOUALA le 9 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIKOUM Ernest

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**ADDITIF N°D13-295/A/MINSANTE/CAB:LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES
N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, RELATIF AU TRANSPORT DE 1 062 714 MOUSTIQUAIRES
IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST SONT
MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I- AVIS D'APPEL D'OFFRES

Au lieu de :

8. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse mentionnée à l'article 6 ci-dessus, au plus tard le 09 novembre 2018 à 13 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 septembre 2018
POUR LE TRANSPORT D'UN MILLION SOIXANTE DEUX MILLE SEPT CENTS DIX-SEPT (1 062 717)
MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LA REGION DU SUD-OUEST.
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO dont le montant est indiqué au point 10 (« Cautionnement provisoire ») ci-dessous, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par les services émetteurs, valables et datant de moins de trois (03) mois.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect du modèle de caution, entraînera le rejet de l'offre, sans aucun recours.

10. Cautionnement provisoire

Le montant de cette caution est d'un million neuf cents mille (1 900 000) Francs CFA.

Elle caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

Le dépouillement des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu, au Ministère de la Santé Publique, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs (IGSA), sis au bâtiment principal dudit ministère, le 09 novembre 2018 à partir de 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres

techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

Lire :

8. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse mentionnée à l'article 6 ci-dessus, au plus tard le 19 novembre 2018 à 13 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 septembre 2018
POUR LE TRANSPORT D'UN MILLION SOIXANTE DEUX MILLE SEPT CENTS DIX-SEPT (1 062 717)
MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LA REGION DU SUD-OUEST.
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO dont le montant est indiqué au point 10 (« Cautionnement provisoire ») ci-dessous, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par les services émetteurs, valables et datant de moins de trois (03) mois.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect du modèle de caution, entraînera le rejet de l'offre, sans aucun recours.

10. Cautionnement provisoire

Le montant de cette caution est d'un million neuf cents mille (1 900 000) Francs CFA.

Elle caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

Le dépouillement des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu, au Ministère de la Santé Publique, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs (IGSA), sis au bâtiment principal dudit ministère, le 19 novembre 2018 à partir de 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres

JDM n° 1681 du 12 Novembre 2018

Page 92 sur 118

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

13/11/2018



techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

II- REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Au lieu de :

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint);
2. L'accord de groupement le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
4. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun ou par une banque de premier ordre à l'étranger ;
5. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres pour un montant de 200.000 FCFA ;
6. La caution de soumission d'un montant de un million neuf cents mille (1 900 000) FCFA, tel que précisé à l'avis d'appel d'offres ou le présent RPAO, sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre, agréée à cet effet par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;
7. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
8. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois mois ;
9. Une attestation de non redevance fiscale ;
10. une copie certifiée du registre de commerce (RCCM) ;
11. une copie certifiée de l'agrément de transport de marchandises diverses au nom du soumissionnaire ;
12. une attestation de visite des sites (magasin (s) régional ou régionaux, des districts et des aires de santé), signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
13. déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés Publics sur les trois (03) dernières années.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces, e, f, g, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

Lire :

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint);
 1. L'accord de groupement le cas échéant ;
 2. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
 3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun ou par une banque de premier ordre à l'étranger ;
 4. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres pour un montant de 200.000 FCFA ;
 5. La caution de soumission d'un montant de un million neuf cents mille (1 900 000) FCFA, tel que précisé à l'avis d'appel d'offres ou le présent RPAO, sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre, agréée à cet effet par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;
 6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
 7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois mois ;
 8. Une attestation de non redevance fiscale ;
 9. une copie certifiée du registre de commerce (RCCM) ;
 10. une copie certifiée de l'agrément de transport de marchandises diverses au nom du soumissionnaire ;
 11. une attestation de visite des sites (magasin (s) régional ou régionaux, des districts et des aires de santé), signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 12. déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés Publics sur les trois (03) dernières années.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces, e, f, g et k, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

MAMA FOUDA André

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

ADDITIF N°D13-294/A/MINSANTE/CAB:LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, RELATIF AU TRANSPORT DE 11 102 215 MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES À LONGUE DURÉE D'ACTION (MILDA) DANS HUIT RÉGIONS SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I- AVIS D'APPEL D'OFFRES

Au lieu de :

8. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse mentionnée à l'article 6 ci-dessus, au plus tard le 07 novembre 2018 à 13 heures précises, et, devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 septembre 2018
POUR LE TRANSPORT DE ONZE MILLIONS CENT DEUX MILLE DEUX CENT
QUINZE (11 102 215) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE
DUREE D'ACTION (MILDA) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO dont le montant par lot est indiqué au point 3 (« Allotissement ») ci-dessus, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées valables et datant de moins de trois (03) mois.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect du modèle de caution, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO.

Le montant de cette caution, par lot, est précisé au point trois (03) ci-dessus.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu au Ministère de la Santé Publique, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs (IGSA), sis au premier étage du bâtiment principal dudit ministère, le 07 novembre 2018, à partir de 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des dossiers administratifs et analyse des offres techniques. N seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que, les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

Lire :

8. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme tel devra parvenir au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à l'adresse mentionnée à l'article 6 ci-dessus, au plus tard le 16 novembre 2018 à 13 heures précises, et, devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 24 septembre 2018
POUR LE TRANSPORT DE ONZE MILLIONS CENT DEUX MILLE DEUX CENT
QUINZE (11 102 215) MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE
DUREE D'ACTION (MILDA) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO dont le montant par lot est indiqué au point 3 (« Allotissement ») ci-dessus, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées valables et datant de moins de trois (03) mois.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ou le non-respect du modèle de caution, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO.

Le montant de cette caution, par lot, est précisé au point trois (03) ci-dessus.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième jour inclus après le délai de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu au Ministère de la Santé Publique, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs (IGSA), sis au premier étage du bâtiment principal dudit ministère, le 16 novembre 2018, à partir de 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des dossiers administratifs et analyse des offres techniques. N seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que, les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

II- REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Au lieu de :

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint);
2. L'accord de groupement le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
4. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou par une banque de premier ordre à l'étranger ;
5. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres pour un montant de 200.000 FCFA ;
6. La caution de soumission d'un montant tel que précisé à l'avis d'appel d'offres ou le présent RPAO, sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre, agréée à cet effet par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;
7. Attestation de non-faillite établie par le tribunal de Première Instance ;
8. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
9. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois mois ;
10. Une attestation de non redevance fiscale ;
11. une copie certifiée du registre de commerce (RCCM) ;
12. une copie certifiée de l'agrément de transport de marchandises diverses au nom du soumissionnaire ;
13. une attestation de visite des sites (magasin (s) régional ou régionaux, des districts et des aires de santé), signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces, e, f, g, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

Lire :

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint);
2. L'accord de groupement le cas échéant ;
3. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
4. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge de Finances du Cameroun ou par une banque de premier ordre à l'étranger ;
5. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres pour un montant de 200.000 FCFA ;
6. La caution de soumission d'un montant tel que précisé à l'avis d'appel d'offres ou le présent RPAO, sous forme d'une garantie bancaire émise par une banque commerciale de premier ordre, agréée à cet effet par le Ministère chargé des Finances du Cameroun et dont le modèle sera conforme à celui présenté par le Maître d'Ouvrage dans le présent DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ;
7. Attestation de non-faillite établie par le tribunal de Première Instance ;
8. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
9. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois mois ;
10. Une attestation de non redevance fiscale ;
11. une copie certifiée du registre de commerce (RCCM) ;
12. une copie certifiée de l'agrément de transport de marchandises diverses au nom du soumissionnaire ;
13. une attestation de visite des sites (magasin (s) régional ou régionaux, des districts et des aires de santé), signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ; les pièces, e, f, g et l, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

MAMA FOUDA André

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUEN°D 13-293/C/MINSANTE/CAB DU09 NOV 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les soumissionnaires aux Appels d'Offres N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 et N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18, respectivement relatifs au transport de 11 102 215 et 1 062 714 Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) dans la Région du Sud-Ouest et dans huit Régions sont informés de ce que les ouvertures sont reportées aux dates et heures ci-après :

Appel d'offres	Date d'ouverture	Heure limite de dépôt	Heure d'ouverture
Appels d'Offres N°009/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18,	16 novembre 2018	13 heures	14 heures
Appels d'Offres N°008/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/18	19 novembre 2018	13 heures	14 heures

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

MAMA FOUDA André

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N°_21/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC DU_29 OCTOBRE 2018 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000008 /AONR/ANOR/CIPM/2018 DU 17 AOÛT 2018 « RECRUTEMENT D'UN MEDECIN DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE ».

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°104/ANOR/DG/DAF/SDBM du **29 OCTOBRE 2018**

Le Centre Médical LAMAT ci-après a été retenu comme adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
CENTRE MEDICAL LAMAT	20 298 000 (Vingt millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille) Francs CFA	21 480 000 (Vingt un millions quatre cent quatre-vingt mille)	12 mois

Ledit Centre médical est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité(ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet de lettre-commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs dossiers de soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOOTO A NGON Charles

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

DECISION N° 0284/ENAM/DG DU 26 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/DG/ENAM/CIPM/2018 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES À L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM) EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/021 du 20 Décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018 ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le décret n°2018/240 du 09 avril 2018 portant réorganisation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/103 du 13 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;

Vu la décision n°00000083/CAB/MINMAP du 05 Février 2016 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/DG/ENAM/CIPM/2018 du 12 Septembre 2018 pour l'acquisition de trois (03) véhicules à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Financement : BIP ENAM. Imputation : PROG 618 88 8803, Tâche : 880302 Compte 220 000 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° _____/PV/CIPM/ENAM du **18 octobre 2018** de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ENAM ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution du marché relatif à l'acquisition de Trois (03) véhicules à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAJ DE LIVRAISON
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI) B.P : 1740 Yaoundé – Cameroun Tél: (237) 677 11 19 79 / 699 31 25 01 E-mail : cami@cfao.com	99 500 000	Trente (30) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

DÉCISION N° 104/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN MEDECIN DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail;

Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation;

Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la loi N°2015/019 du 21 décembre 2015, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;

Vu le décret N°77141 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles **financiers**;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2009/296 du 17 septembre 2009, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence des Normes

et de la Qualité ;

Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu le Décret n°07412012 du 08/03/12, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés

Vu le Décret N°2013/271 du 05 août 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars

2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu la décision n°003IMINFI/CAB du 19 juillet 2016, portant nomination de responsables à titre intérimaire au Ministère des

Finances ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30/12/2005, relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018, portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 14 décembre 2017, portant approbation du budget de l'Agence des Normes et de la

Qualité au titre de l'exercice 2018 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°000008 1A0NR/ANOR/CIPM/2018 du 17 août 2018 pour le Recrutement d'un médecin de travail à temps partiel pour le compte de l'Agence des Normes et de La Qualité ;

Considérant la proposition d'attribution n°000015/L/ANOR/CIPM du 09 octobre 2018 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de YANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DÉCIDE :

Article ter : Le Centre Médical LAMAT BP : 13 768 Yaoundé, est attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
CENTRE MEDICAL LAMAT	20 298 000 (Vingt millions deux cent quatre-vingt-dix-cent quatre-vingt mille) Francs CFA	21 480 000 (Vingt un millions quatre deux cent quatre-vingt-mille) Francs CFA	12 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /?

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOOTO A NGON Charles

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00752 /D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 07 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE, N°00006/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DU "BASELINE STUDIES" EN VUE D'ASSURER LA PREPARATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE), DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018.

Considérant le dossier de consultation, en procédure d'urgence, pour un appel d'offres national ouvert n°00006 /AONO/MINEPIA/CMPM/2018 du 13 septembre 2018 pour la réalisation du "baseline studies" en vue d'assurer la préparation du projet de développement de la commercialisation du bétail et des infrastructures d'élevage (PD-COBIE), dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Sté ERE DEVELOPPEMENT SARL, BP 11487 Yaoundé	Quarante-sept millions huit cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante-neuf (47 887 759)	DEPCS du MINEPIA à Yaoundé	Quatre-vingt-dix (90) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Novembre 2018

Le MINISTRE

DR TAIGA

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 29/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 15/10/2018 PORTANT SUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et Six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le 16/11/2018 à 13 heures, et devra porter la mention : Appel d'Offres National RESTREINT N° 29/AONR/ADC/CIPM/2018 du 15/10/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et Six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le 22/11/2018 à 14 heures, et devra porter la mention : Appel d'Offres National RESTREINT N° 29/AONR/ADC/CIPM/2018 du 15/10/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 30/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 PORTANT SUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAINTENANCE A DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. au plus tard le 15/11/2018 à 13 heures; et devra porter la mention :</p> <p>Appel d'Offres National restreint N° 30/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAINTENANCE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. au plus tard le 21/11/2018 à 14 heures; et devra porter la mention :</p> <p>Appel d'Offres National restreint N° 30/AONR/ADC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAINTENANCE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/ADC/CIPM/2018 DU 15/10/2018
PORTANT SUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le 14/11/2018 à 13 heures; et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 10/10/2018 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le 20/11/2018 à 14 heures; et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 10/10/2018 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE FRET (HANGAR) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 16/10/2018
PORTANT SUR L'AUTOMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le 15/11/2018 à 13 heures; et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 POUR L'AUTOMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE NSIMALEN « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le 21/11/2018 à 14 heures; et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 POUR L'AUTOMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE NSIMALEN « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 15/10/2018 PORTANT SUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA.ADDITIF N° 1

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies, devra parvenir au Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A au plus tard le 12/11/2018 à 13 heures précises et devra porter la mention: APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 31/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. (PHASE IV).</p> <p>“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies, devra parvenir au Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A au plus tard le 23/11/2018 à 14 heures précises et devra porter la mention: APPELD'OFFRESNATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 31/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA. (PHASE IV).</p> <p>“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”</p>

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréeer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm